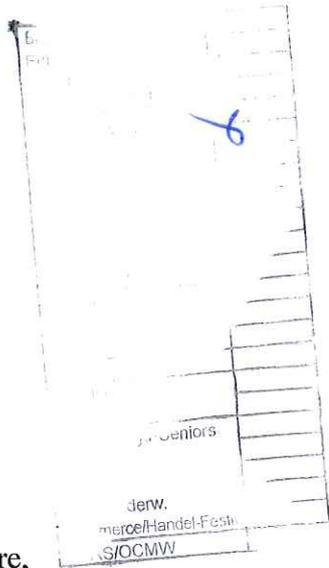


Vincent LURQUIN

Avocat

Avec la collaboration de

GUILLAUME LYS
Avocat



**Collège des Bourgmestre et échevins,
Maison communale,
Avenue du Roi Albert ,23,
1082 Berchem Sainte Agathe**

Bruxelles, le 21 novembre 2014,

Monsieur le Bourgmestre,

Concerne: Interpellation relative aux immeubles désaffectés de la rue de la technologie.

J'avais lu un article de presse dans lequel était mentionné la présence de sans-papier expulsés de Gesu dans la commune de Saint Josse et ayant trouvé refuge dans notre commune .

Je suis allé sur place ce vendredi mais n'ai trouvé âme qui vive . Poursuivant mon cheminement dans l'usine désaffectée , j'ai vu des lieux laissés en total abandon , encombrés de débris ... bref un univers d'un caractère totalement sordide et posant à l'évidence des problèmes de santé publique.

Je vous avais posé des questions lors du précédent conseil communal sur les biens désaffectés et insalubres à Berchem .C'est le cas à l'évidence de cette usine.

D'où mes questions : Quel fut le sort réservé aux sans papier et quel rôle a joué la commune les concernant ;

Quel est le statut de cette usine?Des amendes furent-elles infligées ?

Qu'a fait la commune pour résoudre un problème aigu de santé publique qui ,à l'évidence n'est pas neuf ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Vincent Lurquin.
Conseiller Ecolo.

